



Adte-toi ! – 18 avril 2016

Bulletin bimestriel à l'intention des membres de l'Adte

Logiciel libre et ressources éducatives libres dans l'enseignement supérieur

Bonjour,

La recherche effectuée dans l'enseignement supérieur doit pouvoir servir à l'avancée des connaissances avec le moins de contraintes possibles. En cohérence avec les logiciels libres, la liberté de publication de la recherche fait l'objet des points 1, 2, 8, 9, 11 et 12 du présent bulletin..

1. L'Unesco englobe disponibilité et partage du matériel pédagogique et de la recherche sous le terme de [Ressources éducatives libres](#) (REL) : « Les ressources éducatives libres sont des matériaux d'enseignement, d'apprentissage ou de recherche appartenant au domaine public ou publiés avec une licence de propriété intellectuelle permettant leur utilisation, adaptation et distribution à titre gratuit. » Voir aussi les 10 points de la [Déclaration de Paris](#).
2. Dans son texte : « [À quelles conditions le logiciel libre peut-il être considéré comme un bien commun ?](#) », [Michèle Stanton-Jean](#), chercheure invitée au Centre de recherche en Droit public de l'Université de Montréal, souligne la parenté entre les approches du logiciel libre et du bien commun.
3. Bienvenue au Cégep de St-Laurent et à l'Université Laval (Itis) ! L'Adte compte [731 membres](#), dont 32 institutions d'enseignement supérieur (26 collèges et 6 universités).
4. Madame Hélène David, [ministre responsable de l'Enseignement supérieur](#), a accordé une aide financière en soutien au 3^e Colloque libre de l'Adte, qui s'est tenu le 17 mars 2016, au Collège Dawson, sur le thème : « Le logiciel libre et votre liberté ».
5. Les [traces du colloque libre de l'Adte 2016](#) sont disponibles, incluant [la conférence](#) de Richard Stallman en français. [Une page](#) lui est aussi consacrée en anglais par le Collège Dawson.
6. Rappel : l'assemblée générale annuelle de l'Adte aura lieu le jeudi 21 avril, à midi, au Collège Dawson. Merci d'ajouter votre nom [dans ce Framadate](#), si vous décidez d'y assister.
7. 33 est le nombre de [logiciels libres recommandés](#) par l'Adte. Si vous avez des ajouts à proposer, une description du logiciel et de son utilisation serait appréciée en même temps, en vue de sa publication dans le blogue [Logilibre](#).
8. France : la [Commission des lois du Sénat](#) examine le [projet de Loi pour une République numérique](#). Dans le même esprit que l'[Initiative de Budapest pour l'Accès ouvert](#), la publication de la recherche fait l'objet de l'article 17.
9. Canada : la [Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications](#), révisée en février 2015, prône un tel accès libre (après 12 mois) à la recherche subventionnée par

l'un ou l'autre de ces trois organismes, qui sont : les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

10. Une Licence libre du Québec, qui se présente en trois déclinaisons, a été créée par le Centre de services partagés du Québec et est disponible dans la forge gouvernementale.
11. Une collaboration se met en place, en vue d'une campagne de visibilité commune en 2017, entre l'Association science et bien commun (ASBC), le Club Linux Atomic, Facil, OpenStreetMap Québec, et l'Adte.
12. Open Knowledge a tenu, le 12 avril, à Montréal, une journée des réseaux du Web accessible, libre et participatif. Alexandre Enkerli, membre coopté du CA de l'Adte, a été membre du comité organisateur bénévole.
13. Le 4^e Colloque libre de l'Adte aura lieu le 15 mars 2017 au Cégep de Lévis-Lauzon, alternant ainsi entre Québec et Montréal. Vos idées ou vos propositions de communication sont les bienvenues.

Merci de votre participation à l'Adte, pour un enseignement supérieur davantage ouvert aux logiciels libres et aux ressources éducatives libres,



Pierre Cohen-Bacrie
Courriel : adte@adte.ca
Site Web de l'Adte : www.adte.ca

Conseil d'administration de l'Adte : Rafael Scapin (Dawson), Pierre Cohen-Bacrie (Montmorency), Anne-Gaëlle Habib (Ahuntsic), Claudette Ouellette (DECdic), Jean-François Tremblay (Uqam), Jean Allard (Brébeuf), Alexandre Enkerli (VTÉ) et Mireille Francesconi (Lanaudière-Terrebonne).